

PROGRAMME DE FORMATION

ADAPTER LES PROJETS DE CAA AUX PARTICULARITÉS DES PERSONNES AYANT UN POLYHANDICAP [APPROFONDISSEMENT]

“ Contexte

“On interprète beaucoup, mais est-ce qu'on interprète juste ?”

“Parfois on se demande si on ne passe pas à côté de certains messages sans s'en rendre compte”

“Les outils de CAA classiques ne sont pas adaptés et on ne sait pas quoi proposer”

“On est souvent dans une communication sans support formalisé”

“Ce sont surtout les personnes qui le connaissent bien qui arrivent à communiquer avec lui”

“On ne perçoit pas tous les mêmes choses.. du coup on ne répond pas de la même façon”

“Comment respecter ses choix quand ils sont si difficiles à identifier ?”...

Conçu par deux orthophonistes spécialisées en CAA et ayant travaillé auprès d'un public avec polyhandicap, ce module d'approfondissement a pour objectif de donner des clés pour favoriser la réussite des projets de CAA chez ce public

ORGANISATION DE LA FORMATION



Modalités de la formation

Durée : 2 jours - 14 heures

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Modalité de formation : présentiel

Lieu : À définir

Tarif : Intra/inter : sur demande

Délai d'accès : Merci de nous contacter via le formulaire de contact ou à l'adresse suivante: contact@caare-online.fr en nous donnant les informations en lien avec votre demande.

Nous vous répondrons sous 48 heures pour prendre contact avec vous et convenir ensemble du lieu, de la date et du tarif de la prestation

Formatrice habilitées à prodiguer la formation : Karine FARAUD Orthophoniste, Alice ROUX Orthophoniste ()



Public visé

Parents et professionnels du soin ou de l'accompagnement en lien avec une ou des personnes ayant un polyhandicap.



Pré-requis

Avoir suivi une formation aux bases de la CAA

CONTENU PÉDAGOGIQUE



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de développer ses savoirs, savoir-faire et savoir-être en tant que partenaire de communication en CAA auprès d'un public avec polyhandicap, à savoir:

- Comprendre les spécificités de la communication dans le polyhandicap
- Évaluer les compétences communicationnelles des personnes avec polyhandicap
- Mettre en place des CAA adaptées aux très faibles niveaux d'accès (émergence d'un code oui ou oui/non)
- Construire une communication partagée avec l'entourage
- Adopter une posture éthique et ajustée



Contenu

- Module 1 : Apports théoriques
 - La communication et la communication autonome
 - Particularités de communication dans le polyhandicap
 - Les concepts fondamentaux de la CAA appliqués au polyhandicap
- Module 2 : Environnement et posture du partenaire de communication
 - Préparer l'environnement : sécurité, environnement propice à la communication (sensorialité, installation...)
 - Postures des partenaires de communication
 - Postures favorisantes et limitantes adaptées au polyhandicap
- Module 3 : Les outils
 - Réflexion autour des adaptations des outils de CAA aux particularités du polyhandicap
 - Présentation d'outils et découverte d'un kit d'outils remis aux participants

(passeport de communication, contacteurs, cahiers de vie, cahiers de liaison...)

- Bonnes pratiques avec les outils
- Module 4 : Mise en pratique (environnement, outils, postures)
 - Vignettes cliniques
 - Bonnes pratiques et points de vigilance
 - Simulation de situations réelles :
 - Transferts
 - Temps de repas
 - Temps de change
 - Temps sensoriel
 - L'habillage



Méthodes et moyens pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques et illustratifs (présentations, vidéos), des ateliers pratiques, des partages d'expérience et des échanges entre les participants



Modalités et méthodes d'évaluation

- Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances ainsi que leurs attentes
- A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation. Une évaluation de l'action de formation sera également réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation



Accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap, Karine Faraud, à l'adresse suivante : accessibilite@caare-online.fr